



Groupe de liaison Cols bleus

Compte-rendu

Rencontre tenue mercredi 26 mars 2014 de 9 h à 13h30

Montréal

Nom	Organisation	Présent	Absent	Nom	Organisation	Présent	Absent
Michel P. Bilodeau	SCFP 2729 - Sherbrooke		X	Francis Desjardins	SCFP 4545 - Laval	X	
Jean Désy	SCFP 301 - Montréal	X					
Adel Badri	Sherbrooke	X					
Luc Chartrand	Gatineau		X	Claude Vaudreuil	SCFP 307 - Longueuil		X
Alain Desrosiers	SCFP 301 - Montréal		X	Geneviève Bernier	Montréal		X
Paul Imbeault	Longueuil	X		Christine Ozelle	Blainville	X	
Louis Plamondon	Laval	X		Serge Bourgon	SCFP 301 - Montréal	X	
Claude Lacoursière	FISA – Trois-Rivières	X		Gary Burns	SCFP 301 - Montréal		X
				Diane Côté	APSAM	X	
				Serge Toutant	APSAM	X	
Invité :							
Denise Soucy	APSAM						

1. Accueil

Mot de bienvenu à tous les participants. La lecture de l'ordre du jour est faite. Ce dernier est modifié et on passe pour débiter à la présentation de la Planification stratégique de l'APSAM 2014 -2018 par Denise Soucy.

2. Planification stratégique de l'APSAM 2014 – 2018

La directrice générale de l'APSAM, Denise Soucy, présente aux membres du groupe de liaison la nouvelle planification stratégique 2014-2018 de l'organisation. On insiste sur l'importance de la participation des groupes de liaison de l'APSAM.

Une copie du document Plan stratégique de l'APSAM 2014-2018 est remise à chacun des participants. Voici le lien vers le site internet de l'APSAM où vous pourrez consulter ce document <http://www.apsam.com/sites/default/files/docs/lapsam/plan-strategique.pdf>.

3. Évolution et orientations – cols bleus

Diane Côté, la nouvelle conseillère responsable du groupe de liaison des cols bleus, présente aux membres le cadre de référence des Groupes de liaison de L'APSAM. On revoit le mandat du groupe de liaison ainsi que les rôles et responsabilités des membres et ceux de l'APSAM. On soulève les quelques particularités du groupe de liaison des cols bleus, notamment les nombreux secteurs d'activité que couvrent ce groupe, la faible représentativité des petites et moyennes municipalités, la diversité des postes occupés par les membres dans leur milieu de travail (leur rôle et implication en sst).

On présente l'évolution et la diversification des besoins de la clientèle de l'APSAM depuis la mise sur pied du groupe de liaison des cols bleus. Les voies d'identification des attentes de la clientèle se sont diversifiées. Les interventions des conseillers, l'assistance technique et conseil, les rencontres régionales, les directions prises par les partenaires, les sondages et bien entendu les groupes de liaisons sont tous des sources d'identification des besoins de la clientèle.

Les travail auprès des petites, moyennes et grandes municipalités tant au niveau des besoins que des outils et moyens d'intervention utilisés par les conseillers se distinguent de plus en plus.

Les demandes de production de matériel d'informations et de connaissances techniques sont moins présentes. On parle davantage des problématiques de contrôle, de la gestion du changement, de plans d'action de gestion sst, d'outils d'autoévaluation et d'aide à l'application – guides de bonnes pratiques – procédures de travail. L'APSAM oriente ses stratégies afin de satisfaire ces besoins.

L'organisation réussit à rejoindre plus en plus de clients notamment la clientèle - cols bleus, par le biais des rencontres régionales qui attirent en majorité les intervenants des travaux publics.

4. Proposition de fonctionnement - Groupe de liaison et comités ad hoc

En lien avec ce qui précède et suite à l'analyse des derniers comptes rendus des récentes années et des activités du groupe on reconnaît les éléments suivants :

- L'APSAM fait face à une évolution normale et souhaitable des besoins de la clientèle
- L'APSAM doit s'adapter à des nouveaux besoins et attentes
- L'APSAM et son groupe de liaison – cols bleus doit tenir compte des besoins qui diffèrent entre petites, moyennes et grandes municipalités
- Le groupe de liaison doit se recentrer sur son mandat.

Dans l'objectif de recentrer le fonctionnement du groupe vers son mandat une proposition est faite aux membres.

Création de Comités ad hoc

On propose aux membres une approche déjà en place dans d'autres groupes de liaison de l'APSAM. La création de comités ad hoc. Ces comités auront un mandat temporaire et un objectif – livrable précis pour aider à combler les besoins identifiés et priorités.

On soumet un mode de constitution d'un comité ad hoc.

- Le responsable du comité sera le conseiller concerné par le sujet de travail;
- Dans le but d'assurer le paritarisme au sein du comité, deux membres du groupe de liaison –cols bleus volontaires et intéressés (ou plus selon le cas) par le sujet traité feront partie du comité;
- Le reste du comité sera formé d'intervenants du milieu (travailleurs /employeurs) ayant l'expertise en lien avec le sujet traité (nommés par l'APSAM et/ou membres du groupe de liaison). Au besoin nous recruterons des partenaires (ex. : ATPA, APOM, MTQ, collègue St-Laurent, ...);

- On limitera à 6 ou 7 participants par groupe de travail;
- La coordination des comités ad hoc sera sous la responsabilité du responsable du groupe de liaison.

Les membres présents démontrent un intérêt commun à cette proposition. Des sujets de comités sont soumis au groupe.

Proposition de sujets à traiter (court terme) :

Comité ad hoc sur le Renouvellement de la formation - Déneigement (Serge Toutant)

Serge Toutant présente les objectifs de comité ad hoc - Déneigement et certains membres du comité sont recrutés parmi les membres du groupe de liaison. Serge Toutant s'assura de compléter le comité et invitera les membres à une première rencontre sous peu.

Comité ad hoc : Projets - Bonnes pratiques et procédures de travail

Divers sujets pourront être traités dans un objectif de produire pour la clientèle des documents tels que «Bonnes pratiques» et des exemples de procédures de travail. Un premier sujet, soit les «Manœuvres de recul et visibilité autour des véhicules», doit être traité en 2014. Diane Côté conseillère responsable de ce dossier soumettra aux membres du groupe une proposition avec les objectifs visés.

Rencontres du groupe de liaison – cols bleus

Une proposition est faite par l'APSAM à l'effet que le groupe se rencontre qu'une seule fois par an. Les membres du groupe demandent plutôt de conserver la présente formule soit deux rencontres par année, une au printemps et la seconde à l'automne. On conservera donc les deux rencontres annuelles.

5. Informations diverses

Une liste des recherches en cours avec l'IRSST qui concernent plus particulièrement les cols bleus est remise aux participants. On y retrouve l'état d'avancement des travaux ainsi que les besoins futurs de l'institut pour des comités de suivi et des expérimentations terrain. Un suivi sera fait auprès des membres du groupe dès que l'IRSST nous signifiera des demandes précises.

6. Prochaine rencontre

La séance se termine à 13h30.

La prochaine rencontre du groupe aura lieu à l'automne 2014. La date sera fixée dans les prochains mois.